



1. Préambule

Soucieux de garantir un niveau de satisfaction élevé et le respect de votre vie privée par la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles, nous vous remercions de prendre le temps de parcourir les présentes Conditions générales d'utilisation du système allPark® (ci-après « CG »).

- a) D'une manière générale, notre entreprise traite vos données dans le respect du cadre légal Suisse.
- b) Vos données ne sont utilisées que pour effectuer les prestations convenues et telles que décrites, notamment, dans le présent document.
- c) Le système allPark® est développé et géré dans le cadre de notre entreprise. Nous ne partageons, en principe, aucune donnée personnelle nominative.
- d) Au cas où ces données devraient être utilisées dans un autre cadre, nous vous demanderions votre consentement préalable.
- e) Sur simple demande, nous vous renseignerons sur les données personnelles enregistrées dans le système.
- f) En cas de désaccord avec les CG du système et ses évolutions, il vous est loisible de clôturer votre compte.

2. Généralités

Les sociétés suisses Novaconcept SA et Novapark Monthey SA (appelées ci-après « Novapark ») ont développé et mettent à disposition l'application de stationnement allPark®, pour Smartphones et tablettes. Pratique et agréable, cette application permet de vous mettre en règle depuis votre véhicule, sans monnaie, en payant le temps décompté à la minute, dans la limite du crédit disponible et conformément aux spécificités de chaque zone de stationnement.

Les brochures et le site Internet www.allpark.ch vous renseignent sur l'étendue et les domaines d'application d'allPark® (villes et parkings concernés). Concernant les évolutions du système, le contenu des brochures de présentation peut venir compléter les présentes CG.

L'utilisation de l'application allPark® implique que vous en acceptiez toutes les CG. Si vous êtes en désaccord avec ces conditions, n'utilisez pas l'application allPark®. Vous pouvez retourner l'éventuel appareil allPark Clic® loué, moyennant l'observation du cadre contractuel.

Novapark concède une licence pour l'utilisation, et en aucun cas ne vous cède des droits, sur les logiciels de l'application allPark® et des tickets connectés allPark Clic®.

Novapark peut rendre disponible des mises à jour de ses logiciels. Le cas échéant, ces mises à jour peuvent ne pas inclure nécessairement toutes les fonctions précédentes, voire offrir de nouvelles fonctions pour des modèles plus récents.

3. Etendue de l'application allPark®

A la suite de l'adhésion d'une nouvelle ville ou d'un nouveau parking public au système allPark®, Novapark offre, en principe à l'ensemble de ses clients, la possibilité de pouvoir y stationner. Novapark n'assume aucune responsabilité quant à l'augmentation ou la diminution du nombre de villes et/ou de parkings gérés par l'application allPark, avec ou sans allPark Clic®.

Les villes gérées par les systèmes allPark® et allPark Clic® sont actualisées régulièrement et disponibles dans l'application.

Novapark s'efforce d'entretenir et de développer le réseau de villes et de parkings. Le cas échéant, nous accompagnons volontiers toute démarche personnelle concourant à ce but.

4. Le système allPark®

Le système allPark® se compose des deux éléments principaux suivants :

- a) L'application allPark® pour Smartphones.
- b) Votre smartphone.

Il peut être complété par un appareil électronique connecté, notamment allPark Clic et miniClic.

4.1. L'application allPark® pour Smartphones

- a) Afin de garantir le niveau de performance attendu, l'application allPark® est utilisable uniquement avec des Smartphones relativement récents et agréés par Novapark (iOS et Android). Le cas échéant, l'InfoService allPark vous renseigne volontiers à ce sujet et vous trouvez des informations notamment sur www.allpark.ch. Toute utilisation avec un appareil non conforme le serait à vos risques, et cela ne saurait engager la responsabilité de Novapark.
- b) L'application allPark® est téléchargeable gratuitement sur App Store et Play Store. Suivant les villes et les parkings concernés, elle peut être utilisée avec ou sans le ticket électronique connecté allPark Clic®.
- c) En principe, le service allPark® n'est disponible que si la localisation de votre Smartphone est activée.
- d) Afin d'optimiser et d'enrichir ses prestations, Novapark procède aux mises à jour de ses applications, lesquelles, dans la mesure du possible, sont faites automatiquement.
- e) Novapark peut rendre des mises à jour obligatoires, sans quoi, le service allPark® peut être interrompu. Dans ce cas, vous ne pourrez faire valoir aucune prétention.

- f) Vous répondez, seul, de l'utilisation de votre système allPark®, y compris par des tiers. Vous êtes notamment responsable de sa mise en fonction, même fortuite, de son extinction prématurée ou de sa non-extinction, et de toutes les conséquences éventuelles qui peuvent s'en suivre.
- g) L'application allPark® peut afficher, contenir ou mettre à disposition du contenu, des données, des informations, des applications ou des documents de tierce partie, (appelés « éléments de tierce partie »), ou fournir des liens vers des sites web de tierce partie. En utilisant allPark®, vous reconnaissez et acceptez que Novapark ne peut être tenue responsable du contenu de ces éléments de tierce partie, de leur exactitude, de leur intégrité, de leur actualité, de leur validité, du respect des droits d'auteur, de leur décence, de leur qualité ou de tout autre aspect. Novapark, n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des éléments de tierce partie.
- h) Des éléments d'informations système, touristiques, culturelles, commerciales ou locales peuvent apparaître. Ils font partie intégrante du concept et ne peuvent donner droit à aucune prétention de votre part.
- i) L'utilisateur peut, à tout moment, clore son compte et obtenir le remboursement du solde éventuel, moyennant l'observation des présentes CG et des éventuels contrats en cours.

4.2. Les boîtiers électroniques connectés allPark®Clic et miniClic

- a) L'adjonction d'un boîtier connecté allPark® Clic® ou MiniClic® à l'application allPark® libère de l'utilisation du smartphone pour la mise en règle, tout en offrant un certain nombre d'avantages complémentaires (facilité, rapidité, temps réel, ...).
- b) Les coûts spécifiques de mise à disposition et d'utilisation des boîtiers allPark®Clic® sont conformes aux documents contractuels et aux conditions tarifaires officielles, dans leur version la plus récente (www.allpark.ch).
- c) La gamme de température générale permet l'utilisation des boîtiers allPark®Clic® entre -5°C et +50°C. Novapark décline toute garantie et responsabilité en dehors de ces limites.
- d) Les boîtiers allPark®Clic® disposent actuellement de la technologie 4G. Ils demeureront utilisables durant le temps où ce service sera supporté par Swisscom.
- e) Novapark vous renvoie, pour le surplus, au mode d'emploi du système, qui complète et fait partie intégrante des dispositions des présentes CG.
- f) Vous devez annoncer sans délai le vol ou la perte d'un boîtier allPark®Clic à Novapark (InfoService ou www.allpark.ch). Dès réception de l'annonce, Novapark procède au blocage du boîtier, afin de vous décharger des éventuelles conséquences. Novapark n'assume aucune responsabilité pour tout dommage éventuel.

4.3. Services du Centre de gestion allPark®, site web et paiements

3.3.1 Données

- a) Novapark administre le Centre de gestion allPark®.
- b) Concernant les stationnements, votre obligation de paiement débute au moment de la demande de stationnement.
- c) Tout stationnement démarré est immédiatement exigible.
- d) Le détail et le coût de chaque stationnement effectué est immédiatement consultable par l'utilisateur dans l'historique du Menu de l'application allPark®.
- e) Novapark établit les décomptes de stationnement d'après les relevés dont elle dispose. En cas de contestation, les relevés font foi dans la mesure où il ne ressort des investigations d'ordre technique aucun élément permettant de conclure à une erreur.
- f) En cas d'erreur de sa part, Novapark corrige le décompte et rectifie sans délai la balance financière, sans frais pour vous.
- g) Vous êtes tenu de payer tous les produits et services commandés ou obtenus par le biais de l'application allPark®.
- h) Novapark est habilitée à majorer chaque montant dû de l'intérêt moratoire légal et de frais administratifs objectifs.
- i) Novapark peut fixer des limites de crédit et les modifier. Si vous atteignez cette limite, Novapark ne permet pas de stationner sans recharge préalable. Sans autre avis, le crédit minimal est voisin de CHF 0.00.

3.3.2 Paiements et Dépôt-tax

- a) Sauf exception dûment agréée par Novapark, tous les paiements sont effectués au moyen de l'un des systèmes disponibles sur l'application allPark®.
- b) Passé l'échéance, tout montant éventuellement dû à Novapark vaut reconnaissance de dette au sens de l'art. 82 LP. En cas de blocage du compte pour justes motifs, les montants éventuellement dus continuent d'être exigibles.
- c) Pour tout produit ou service obtenu contractuellement ou par le biais de l'application allPark®, Novapark peut prélever directement les montants convenus sur votre compte allPark®. Les dispositions relatives aux retards dans le paiement s'appliquent même lorsque Novapark prend en charge l'encaissement de créances pour le compte de tiers.
- d) Les montants de stationnement étant reversés aux villes/prestataires en charge du stationnement, vous n'avez aucun droit de compenser les créances de Novapark avec d'éventuelles prétentions que vous pourriez avoir envers cette dernière.
- e) Vous vous engagez à payer tous les frais et intérêts moratoires découlant d'un comportement fautif.
- f) Novapark peut percevoir des frais administratifs pour des demandes spécifiques (relevés particuliers, facturation, vol, etc.) ou en rapport avec le travail supplémentaire occasionné par le comportement fautif du client (blocage, déblocage, tentative d'utilisation frauduleuse de la carte SIM d'un boîtier, contestation abusive, informations erronées, négligence, etc.).

- g) Si les sommes dues ne sont ni payées, ni contestées par écrit avec indication de motifs plausibles, Novapark peut, sans autre avertissement, suspendre la fourniture de ses prestations et prendre toute mesure pour contenir l'augmentation du dommage subi.
- h) Tous les frais et intérêts occasionnés à Novapark par un éventuel retard dans un paiement sont à votre charge.
- i) En cas de difficultés présumées de recouvrement futur, Novapark peut exiger un paiement préalable ou la fourniture de sûretés. A défaut, Novapark est autorisée à appliquer les mêmes mesures qu'en cas de retard de paiement.
- j) Le prix de chaque transaction est calculé conformément aux conditions applicables au moment du stationnement. Ces conditions sont notamment incluses dans les CG (voir Avenant tarifaire).
- k) Selon le type de contrat, un montant « dépôt-taxe » peut encaissé par Novapark à la conclusion d'un contrat de location allPark® Clic. Ce montant est remboursé en fin de contrat, pour autant que la durée contractuelle totale n'ait pas excédé 12 mois. Si la durée contractuelle totale excède 12 mois, le dépôt est assimilable à une taxe, Novapark le considérant comme participation à l'obsolescence de l'appareil. En cas de remplacement d'appareil, la date du contrat initial fait foi. Tant que le dépôt est remboursable par Novapark, celle-ci est autorisée à compenser en tout temps d'éventuelles créances envers le client.
- l) Les modifications de prix du système allPark® sont communiquée à l'avance, notamment dans les Feuilles Officielles cantonales des villes concernées et dans les CG disponibles dans l'application allPark®.
- m) Novapark peut engager des poursuites pour toutes les sommes dues, en vertu des CG.
- n) Novapark se réserve la possibilité de pouvoir pratiquer des conditions particulières pour certains de ses clients.
- o) L'application allPark® transmet diverses données dont la nature peut entraîner, selon le contrat souscrit, des frais supplémentaires auprès de votre opérateur téléphonique. Vous êtes, seul, garant de ces frais, et nous vous renvoyons aux dispositions correspondantes de votre opérateur.

5. Protection des données

- a) Lorsque vous utilisez l'application allPark®, et afin de pouvoir satisfaire à votre requête, des informations sont transmises à Novapark, notamment la localisation géographique de votre demande. En utilisant le système allPark®, vous reconnaissez et acceptez que Novapark collecte, conserve, traite et utilise ces informations pour fournir le service désiré et améliorer les fonctionnalités et la convivialité du système.
- b) Novapark assure un traitement des données conforme à la législation en vigueur, en particulier la Loi Fédérale sur la Protection des Données (LPD). Novapark ne collecte, n'enregistre et ne traite que les données nécessaires à la fourniture de ses propres prestations, à l'établissement et au maintien de ses relations avec la clientèle, les villes et gestionnaires de parkings, à la sécurité de l'exploitation et de son infrastructure, ainsi qu'aux tâches liées à la facturation et aux développements.
- c) Vous autorisez Novapark à se procurer des renseignements vous concernant dans le cadre de l'exécution des prestations allPark®, et à utiliser ces données pour développer des services allPark® complémentaires répondant à la demande, et fournir des informations/offres ciblées. Pour toutes les prestations fournies en collaboration avec des tiers, notamment les polices municipales et les gestionnaires ou propriétaires de parkings, Novapark transmet des données vous concernant seulement dans la mesure où elles sont nécessaires à la fourniture et au contrôle du stationnement (Numéro d'immatriculation, heure d'arrivée, heure maximale autorisée, zone de stationnement).
- d) Novapark prend des mesures pour empêcher tout accès non autorisé à son réseau par des tiers. Une protection absolue contre les intrusions ou les démarches illicites ne pouvant être garantie, Novapark décline toute responsabilité concernant les éventuelles conséquences liées à de tels événements, telles que le vol de données et l'indisponibilité temporaire du système.

6. Conformité de l'utilisation et propriété intellectuelle

- a) Vous êtes informés que l'ensemble du système allPark® est protégé par les droits découlant de la propriété intellectuelle.
- b) Vous vous engagez à ne pas y contrevenir et à faire respecter ces droits. Toutes suites juridiques sont réservées.
- c) En aucun cas un boîtier allPark®Clic ne doit être ouvert, sous peine de mise hors service et de rupture de garantie.
- d) Les cartes SIM fournies avec les boîtiers Clic restent propriété de Novapark, qui en demeure l'abonné. Vous déclarez ne jamais les retirer pour tenter de les utiliser dans un autre environnement. A défaut, tous les éventuels frais inhérents et leurs conséquences seront facturés, et les suites juridiques sont réservées.
- e) Vous ne pouvez pas copier, décompiler, procéder à l'ingénierie inverse, tenter de désassembler, de dériver du code source, de déchiffrer, de modifier ou de créer des produits dérivés de tout ou partie des logiciels allPark®.
- f) Il vous est interdit de republier, de retransmettre et de reproduire toute image obtenue dans le cadre de l'application allPark® sans autorisation préalable écrite.
- g) Vous êtes seul responsable de l'utilisation conforme du système allPark®.
- h) Si, à la suite d'une manipulation non conforme, votre système perturbe ou endommage les installations allPark®, ou celles de tiers, Novapark peut mettre un terme à la fourniture de ses prestations sans préavis, et exiger tous frais et dommages éventuels.
- i) Si l'utilisation abusive ou illicite du système allPark® fait l'objet de soupçons, si elle est dénoncée par les autorités compétentes ou établie par un jugement, Novapark peut suspendre la fourniture de ses prestations et résilier le contrat avec effet immédiat. Selon le cas, Novapark peut exiger le versement de dommages et intérêts.

7. Limitation de l'utilisation

- a) Novapark met tout en œuvre pour assurer une disponibilité élevée de ses systèmes.
- b) L'application allPark® fait appel à des technologies récentes et innovantes, fournies par divers prestataires. De ce fait, le système peut parfois être sujet à des dysfonctionnements momentanés, indépendants de Novapark (dérangement de réseau, capacités limitées de transmission d'informations, problèmes de géolocalisation, etc.).
- c) Novapark assure l'entretien de son réseau. Les éventuels dérangements sont à signaler sur la hotline « INFOSERVICE » et Novapark supprime ceux qui relèvent de sa sphère d'influence dans les plus brefs délais.
- d) Novapark peut réaliser à tout moment des travaux d'entretien susceptibles d'interrompre l'exploitation de tout ou partie de son réseau.
- e) Novapark peut modifier, suspendre, supprimer ou désactiver l'accès à certains services à tout moment et sans préavis. Novapark peut également limiter l'utilisation ou l'accès à certains services, de quelque façon que ce soit, sans préavis ni responsabilité.
- f) Si vous n'utilisez plus le système allPark®, nous vous invitons à supprimer l'application de votre Smartphone.

8. Exclusion de responsabilité

- a) Vous reconnaissez et acceptez expressément que l'utilisation du système allPark® le soit à vos risques. Vous assumez l'intégralité du risque relatif à la qualité, aux performances, à l'exactitude et au maniement du système.
- b) Les services allPark® vous sont fournis « tels quels » et « selon disponibilité », sans garantie d'aucune sorte.
- c) Lors de chaque stationnement, vous êtes tenu d'observer la signalisation routière existante, ainsi que la bonne conformité de l'ensemble des données fournies par le système allPark®.
- d) Ni Novapark, ni ses fournisseurs de contenus ne garantissent la disponibilité, l'exactitude, l'intégrité, la fiabilité des données de localisation ou de toute autre donnée affichée. Vous acceptez que les résultats offerts puissent momentanément ne pas correspondre en raison de facteurs externes et renoncez à toute réclamation pécuniaire. La hotline « INFOSERVICE » de Novapark se tient à votre disposition (heures de bureau).
- e) En cas de non concordance entre les informations fournies par le système avec celles présentes sur le parking, c'est la signalisation publique officielle sur le site qui prime. Novapark n'assume aucune responsabilité dans ce domaine.
- f) Vous êtes tenu de vous informer et de respecter les interdictions ou limitations éventuelles concernant l'utilisation du système allPark® (p.ex. modification de la circulation routière, signalisation provisoire, etc.).
- g) Novapark ne garantit pas l'absence de problème lors de l'utilisation du système allPark® et des services, l'adéquation à vos besoins, la non interruption ou l'absence d'erreurs dans le fonctionnement dudit système, la mise à disposition continue des services, la correction de tout défaut du logiciel ou des services, la compatibilité des systèmes allPark® ou leur bon fonctionnement avec un logiciel, une application ou un service de tierce partie.
- h) L'installation de l'application allPark® peut affecter la disponibilité, l'utilisation et la consommation de votre Smartphone.
- i) Novapark n'est en aucun cas responsable de tout dommage accidentel, spécial, direct, indirect ou consécutif, y compris mais de façon non limitative, les dommages résultants de contravention, de manque à gagner, de corruption ou de pertes de données, d'échec de transmission ou de réception de données, d'interruption des activités ou tout autre dommage ou perte résultant de l'utilisation ou de votre inaptitude à utiliser le système allPark®. Il en va de même en cas de force majeure, telles que des restrictions officielles imprévues, la mise hors service d'une technologie tierce nécessaire, des pannes de courant ou de réseau, la propagation d'un virus, l'accident, les catastrophes naturelles, les tensions internationales, un état de guerre, etc.
- j) Novapark ne répond pas des dommages causés par une négligence, même légère. Dans tous les cas, la responsabilité totale de Novapark envers vous au titre de dommages ne pourra excéder le montant du stationnement en cause ou celui de l'éventuelle contravention qui en a découlé, et pour autant que la responsabilité unique de Novapark soit établie.
- k) Aucune information ou aucun conseil communiqué verbalement ou par écrit par Novapark ou par l'un de ses représentants autorisés ne saurait constituer une garantie.

9. Résiliation

- a) Les présentes dispositions demeurent valides jusqu'à la clôture de votre compte allPark®.
- b) Vos droits cessent d'être effectifs sans notification s'il apparaît que vous ne vous conformez pas aux CG.

10. Transfert

- a) Novapark peut, sans information ni autorisation préalable du client, céder les droits et obligations découlant de la relation contractuelle à une société tierce.

11. Recommandations et dispositions finales

- a) Dans certaines circonstances, l'utilisation du système allPark® peut être une source de distraction et provoquer des situations dangereuses. Vous ne devez jamais manipuler votre smartphone ou un boîtier allPark®Clic® en conduisant. En utilisant les systèmes allPark®, Nous nous permettons d'insister sur le respect de toutes les règles légales, particulièrement celles relatives à la circulation routière.

- b) Novapark se réserve le droit de modifier en tout temps ses services, ses prix et les présentes CG.
- c) En cas de traduction des présentes CG et de contradiction entre la version française et une autre version, c'est la version française qui prévaut.
- d) Au cas où un différend se ferait jour suite à un point oublié ou obscur, la solution sera recherchée dans l'esprit et le respect des présentes CG, sur la base des principes de la bonne foi, de mesure et de proportionnalité.
- e) Les présentes CG sont soumises au droit Suisse.
- f) En cas de litige, le For est à Monthey, en Valais.

Avenant tarifaire (Novembre 2022)

Tarifs allPark®

- a) L'utilisation de l'application et la création de comptes sont gratuits (CHF 2.- sont offerts lors du chargement de l'app.).
- b) La première minute de stationnement est gratuite.
- c) Un stationnement en période gratuite est gratuit.
- d) Le prix du stationnement est calculé à la minute, et identique au tarif du parcomètre.
- e) Les alertes/SMS sont facturés dès la 4^e minute de stationnement.
- f) Coût système : app allPark : CHF 0.00. Clic : CHF 0.25.
- g) Options alertes/SMS : app allPark : Forfait CHF 0.25. MiniClic : premier SMS offert puis forfait global CHF 0.20.
- h) Rechargement en cash, LSV/DD, virement bancaire/postal : 0.5%
- i) Rechargement par VISA, MASTER CARD, TWINT, etc. (voir Apple Pay - Google Pay...) : 2%.
- j) Dès 3 essais simultanés de stationnement : taxe de CHF 0.10 par essai suivant.
- k) Tous les montants sont arrondis à CHF 0.10 sup. et les prix sont TVA comprise.
- l) MiniClic : frais télécommunications : CHF 24.-/an. Première année offerte.

Monthey, Novembre 2022